

Meurtre d'un exilé à Norrent-Fontes: quand l'État ment afin de contourner une décision de justice

Norrent Fontes, le 20.10.2016

Dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 octobre 2016, un meurtre a eu lieu sur le bidonville de Norrent-Fontes dans lequel environ trois cent exilés fuyant la dictature érythréenne, la guerre au Soudan ou le régime autoritaire d'Addis Abeba, ont trouvé refuge. Tous, hommes et femmes, confrontés à l'absence de dispositif d'accueil et d'hébergement adaptés, vivent dans des conditions de très grande précarité, espérant trouver un ailleurs meilleur par-delà la frontière franco-britannique.

Mohammad Omar, âgé de 26 ans et de nationalité soudanaise faisait partie de ces personnes. Comme elles, il dépendait de passeurs dans le contexte des politiques migratoires actuelles. Il s'était accroché à plusieurs reprises avec les passeurs. Dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 octobre 2016, les passeurs ont voulu lui faire payer cette insubordination et l'ont battu à mort.

Un proche de la victime a essayé de s'interposer et a aussi été frappé. Une femme a également tenté de raisonner les agresseurs. Ceux-ci l'ont repoussée violemment avant de la menacer si elle parlait.

Les habitants du campement témoins de la scène, ont alerté les secours et des bénévoles.

Les meurtriers ayant caché le corps de leur victime, il y a eu un moment d'affolements et de tensions avant que Mohammad soit retrouvé, déjà inconscient.

Le soir même, plusieurs personnes ont demandé à témoigner. Tous les témoignages pris le lendemain en gendarmerie de Lillers accusent nommément quelques personnes précises : les meurtriers.

Ainsi, contrairement à ce que prétend le porte-parole de la préfecture du Pas-de-Calais, le drame survenu n'est pas le résultat d'une «*bagarre entre une cinquantaine de migrants soudanais et érythréens alcoolisés*»¹, mais bien une agression caractérisée de quelques hommes contre un autre en situation de précarité².

Une rixe aurait fait beaucoup plus de victimes qu'un mort et un blessé. Il y aurait eu des témoignages d'une communauté contre une autre et vice-versa. Il n'en est rien.

Nous nous interrogeons sur la rapidité des autorités à communiquer sur ce drame alors qu'une enquête est en cours. Nous nous interrogeons également sur l'étrange impossibilité de la gendarmerie de démanteler le réseau de passeurs scélérats alors même que depuis deux jours, les exilé.e.s sont prêt.e.s à témoigner contre eux.

La mairie du village et les autres propriétaires du terrain où se trouve le campement ont récemment été déboutés par le TGI de Béthune de leur demande de destruction.

La préfecture, aux manœuvres de leurs démarches judiciaires, instrumentalise la mort de Mohammad et néglige de démanteler un réseau de passeurs pour essayer de justifier une prochaine destruction qui contournerait la décision de justice.

Analyser ce meurtre sous le prisme des rixes « communautaires » ou « inter-ethniques » est une explication trop facile. C'est oublier que les politiques de fermeture et de non-accueil contraignent les personnes à vivre dans des conditions déplorables et les jettent dans les mains de personnes peu scrupuleuses.

Les habitants du campement de Norrent-Fontes et leurs soutiens sont toutes et tous sous le choc et en deuil. Ils et elles refusent l'instrumentalisation de ce drame.

Signataires

Arras Solidarité Réfugiés

Barlin et Réfugiés

ECNou

Gynécologie sans frontières

La Brique

La Fraternité

Secours populaire de Vendin

Terre d'Errance

Contacts presse :

Terre d'errance – 06 95 28 29 43

ECNou – 07 51 61 15 31

1 http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2016/10/18/pas-de-calais-mort-d-un-migrant-apres-une-rixe-au-camp-de-norrent-fontes_5016063_1654200.html

2 Dans [un article de La Voix du Nord](#), le substitut du procureur de Béthune parlera même d'une « *une centaine de personnes qui se donnaient des coups* ». Le substitut du procureur ou l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours. L'art et la manière d'instrumentaliser les événements.